



> RENTREE 2024

COMMENT CANDIDATER EN LICENCE (LMI) ET MASTER MUSICIEN INTERPRETE (MMI) ?

JE CANDIDATE EN LICENCE MUSICIEN INTERPRETE (L1 / L2 / L3) :

1. Je m'inscris entre le 26 février et le 12 mai 2024 au test d'entrée en L1 via la plateforme imuse du CRR : <https://www.imuse-montpellier.fr/extranet/extranet2/>
2. Pour une inscription en L2 ou L3, je m'inscris via la plateforme imuse du CRR et je m'inscris en parallèle sur eCandidat (à partir du 22 avril 2024) : <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/>
3. Je reçois une convocation pour le test instrumental et de FM qui se déroulera à la Cité des Arts, le Jeudi 30 mai 2024
4. Je suis informé des résultats le jeudi 30 mai et je procède ensuite aux démarches d'inscription administrative auprès des deux établissements partenaires (Université et Conservatoire)

JE CANDIDATE EN MASTER MUSICIEN INTERPRETE (M1 / M2):

1. Je m'inscris entre le 26 février et le 12 mai 2024 via la plateforme imuse du CRR : <https://www.imuse-montpellier.fr/extranet/extranet2/>
2. Pour une inscription en M2, je m'inscris via la plateforme imuse du CRR et je m'inscris en parallèle sur eCandidat (à partir du 22 avril 2024) : <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/>
3. Je reçois une convocation pour le test instrumental et de FM qui se déroulera à la Cité des Arts, le Jeudi 30 mai 2024
4. Juin 2024 : Transmission des propositions d'admissions et inscription administrative auprès des deux établissements partenaires (Université et Conservatoire)

Etudiants résident à l'étranger au moment de la candidature : Possibilité de test en visio. Merci pour cela de contacter Mme Barkate (responsable du service scolarité du conservatoire) melissa.barkate@montpellier.fr

+ d'infos : contacter M. Mikaël LE PADAN, Directeur adjoint, directeur des études du CRR
(mikael.lepadan@montpellier.fr)

ou Mme Gisèle CLEMENT, Directrice du département Musique et Musicologie de l'UPV
(gisele.clement@univ-montp3.fr)